

---

## **Travail pour étudiant(e)s de la commune de Sandweiler pendant les vacances d'été 2026**

---

Comme les années précédentes, la commune de Sandweiler embauchera des étudiants pendant les vacances scolaires d'été pour divers travaux manuels.

La durée de travail s'étend sur une **période de 2 semaines à raison de 8 heures par jour** :

- Période 1 : 10 jours ouvrables, du lundi 20 juillet 2026 au vendredi 31 juillet 2026
- Période 2 : 10 jours ouvrables, du lundi 03 août 2026 au vendredi 14 août 2026
- Période 3 : 10 jours ouvrables, du lundi 17 août 2026 au vendredi 28 août 2026
- Période 4 : 10 jours ouvrables, du lundi 31 août 2026 au vendredi 11 septembre 2026

Pour des raisons d'organisation, le nombre d'étudiants est limité à 5 par période. Au cas où le nombre de demandes par périodes dépasse le maximum de 5, le départage se fera par un tirage au sort.

Pour donner une chance à tous les jeunes de la commune de Sandweiler, seront retenues seulement les candidatures des **étudiant(e)s n'ayant jamais été occupé(e)s** pour le compte de l'atelier communal ou à l'occasion des « Sandweiler Spillnomëttgeger ».

Les candidat(e)s doivent être **né(e)s au cours de l'année 2007 ou 2008 (condition d'avoir 18 ans le jour de l'entrée en service)**.

Pour être recevables, les dossiers de demande doivent contenir tous les renseignements et copies demandés et parvenir à l'administration communale **avant le 1<sup>er</sup> mars 2026** moyennant le formulaire téléchargeable à partir du site internet [www.sandweiler.lu](http://www.sandweiler.lu) - rubrique « Postes vacants ». Le formulaire est également disponible à la réception de la mairie.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront informé(e)s par courrier en début d'avril 2026 et devront retourner le contrat d'occupation dûment signé au plus tard pour le 30 avril 2026.

Le contrat d'occupation est en conformité avec les dispositions de la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction du code travail (Titre V - articles L. 151-1. à L. 151-9.).

**Le collège des bourgmestre et échevins,**

**Georges Reuter**  
**Échevin**

**Claude Mousel**  
**Bourgmestre**

**Corine Courtois**  
**Échevine**